



**Jeudi 8 juillet 2010 à Vizille**  
(18h30 - Salle de l'Avant Garde)

## **Réunion publique Projet Moyenne et Basse Romanche**

Etaient présents en tribune :

- Robert Veyret, Président du Symbhi
- Serge Gros, Maire de Vizille
- Gilles Strappazzon, Conseiller général du canton de Vizille
- Olivier Manin, Chef du projet Romanche au Symbhi
- Thierry Leroy, Chef de projet pour le groupement de maîtrise d'œuvre (Sogreah, avec CNR, Gay Environnement, Sinequanon', Setis et Fish Pass).

Assistance : environ 70 personnes

Animation du débat public : Jean-Michel Cardona

### **Début de la réunion à 18 h 40**

M. Veyret rappelle le processus de concertation mis en place autour du projet depuis le mois de mars 2010 :

- une 1<sup>ère</sup> réunion publique de présentation du projet s'est déroulée le 30 mars, à la fin de laquelle des volontaires pouvaient s'inscrire pour participer à des ateliers thématiques en petit groupe de travail d'une quinzaine de personnes ;
- une 1<sup>ère</sup> série d'atelier s'est déroulée les 6 et 9 avril : les participants ont pu écouter la présentation des aménagements dans le détail et faire des propositions complémentaires à la maîtrise d'œuvre ;
- c'est au cours de la 2<sup>ème</sup> série d'ateliers du mois de juin que la maîtrise d'œuvre a apporté les réponses aux 22 questions posées et propositions formulées.

L'objectif de la réunion publique est de restituer ce travail de concertation.

Olivier Manin présente les principales questions ou propositions issues des ateliers.

Serge Gros félicite le Symbhi sur le travail de concertation mené.

Gilles Strappazzon revient sur la qualité des débats dans les ateliers et la libre expression des participants. Il réaffirme la volonté communale de Saint Barthélémy de Séchilienne, de faire de l'Île Falcon un exemple de valorisation environnementale en créant un Espace Naturel Sensible sur ce site.

Thierry Leroy apporte les éléments techniques nouveaux depuis la réunion de mars 2010, notamment en ce qui concerne l'avancement de la réflexion sur le confortement des digues, et les déversoirs de sécurité.

## Les principales questions et interventions de la salle

1- *M. Alessandri (président du CARS) souhaite que l'on précise la fréquence de crue pour laquelle les déversoirs de sécurité seront alimentés.*

M. Leroy explique que les déversoirs de sécurité sont calés 30 cm au dessus de la cote de crue de fréquence centennale de la Romanche, sauf celui situé au niveau des champs captant du SIERG à Jouchy. En effet, ce secteur présente des enjeux moindres par rapport aux zones habitées à proximité des autres déversoirs de sécurité.

2- *M. Schneiker (comité scientifique du SIERG) demande si le projet d'usine de traitement des eaux sur la commune de Livet et Gavet a été pris en compte dans le projet.*

M. Manin précise que les questions relatives aux eaux usées ne font pas partie des compétences du Symbhi. Néanmoins, le Symbhi a connaissance de ce projet : le site projeté pour l'implantation de la station d'épuration des eaux usées (STEP) n'est pas inondable en crue centennale de la Romanche.

M. Strappazon précise les enjeux du projet : actuellement, les eaux usées des communes de l'Alpe du Grand Serre, Séchillienne, Saint Barthélémy de Séchillienne et Livet et Gavet se déversent directement dans la Romanche en amont des captages du SIERG sans traitement.

Mme Catalon (SIERG) précise que les rejets des communes sont actuellement diffus. Le SIERG craint qu'en cas de dysfonctionnement de la STEP, les effluents concentrés impacteront la qualité bactériologique de l'eau au droit des captages.

3- *M. Le Risbé (Jarrie) souhaite savoir si une protection est programmée concernant le poste de distribution électrique Arkéma sur la commune de Champ sur Drac.*

M. Manin précise que ce secteur n'est pas inondable en crue centennale de la Romanche.

4- *M. Alessandri demande quel est le phasage des travaux avec les différents projets routiers : déviation du péage de Vizille et déviation des Ruines de Séchillienne.*

M. Strappazon informe que, en ce qui concerne la déviation du Péage de Vizille, un travail en groupe avec élus, association et Conseil Général a été mené et a permis d'aboutir à un consensus sur le tracé. La prochaine étape est la mise en place d'une concertation réglementaire au titre de la loi SRU d'ici fin 2010, puis le recrutement du maître d'œuvre en 2011 pour mener les études d'Avant Projet. L'objectif est bien d'arriver à une réalisation conjointe des aménagements hydrauliques et routiers, la portion de route devant remplir le rôle de digue sur le tronçon du Péage de Vizille.

Pour le projet de la déviation des Ruines de Séchillienne, les différentes enquêtes publiques relatives aux demandes d'autorisation de réaliser les travaux sont terminées, le dossier technique est prêt. Le coût de ce projet est de 32 M€, avec une subvention de l'Etat prévue d'environ 5 à 6 M€ (dépenses financées à hauteur de 20 % pour les travaux et 50 % pour les études). Les travaux pourraient démarrer en 2011, cependant, compte tenu du contexte économique actuel, le Conseil général a décidé de reporter un certain nombre d'opérations dont celle ci.

5- *M. Pierre Martin (habitant de Vizille) demande quelles sont les conséquences des aménagements de la Romanche sur sa nappe phréatique.*

Mme Catalon (SIERG) précise que la Romanche alimente bien sa nappe d'accompagnement. M. Manin explique qu'à ce stade, les études relatives au risque d'inondation par remontées de nappe ne sont pas terminées. Les 1<sup>ers</sup> résultats seront rendus à la rentrée 2010.

6- *M. Cardona souhaite que l'on présente l'étude relative aux canaux de Vizille.*

M. Leroy explique la modélisation des différents canaux. Un clapet anti retour sera installé sur le canal du Tolentin.

7- *Mme Assamanette (habitante à Vizille) demande pourquoi les affluents et le risque inondation qu'ils présentent, notamment ceux en provenance de Vaulnaveys, ne sont pas abordés ici.*

M. Gros explique que ces aspects relèvent de la compétence communale, et qu'à ce titre plusieurs études vont être lancées (topographie, hydraulique, propositions d'aménagement).

M. Coiffard (Vizille) précise que la commune est en train de monter un dossier de demande de subvention européenne en collaboration avec la Commission Locale de l'Eau en rapport avec le ruisseau du Vernon (aspect Corridor Biologique et épuration).

M. Gros évoque la constitution récente de l'Association Syndicale Romanche aval en charge de l'entretien des affluents de la Romanche, dont le Vernon.

Enfin, M. Strappazzon rappelle que dans le cadre du comité de rivière de la Romanche (qui concerne 41 communes), un diagnostic est en cours sur le bassin versant complet de la Romanche.

8- *M. Enarier (Vizille) souhaite des précisions sur le principe de divagation de la Romanche au niveau de l'Île Falcon.*

M. Gay (cabinet Gay Environnement) explique que la mise en eau de ces bras se fera lors des crues de fréquence biennale à quinquennale.

L'objectif est de permettre la mise en place d'une mosaïque de végétation adaptée à ce type de milieu en visant notamment le retour du castor. L'aménagement consiste à jouer avec la dynamique de la rivière et d'initier un phénomène de divagation de la rivière qui était présent auparavant comme l'atteste plusieurs photos aériennes anciennes.

9- *M. Martin (habitant de Vizille) demande où en est la réflexion d'une liaison entre le Bourg d'Oisans et Vizille et si des accès transversaux sont prévus d'une rive à l'autre dans le cadre des aménagements piétons.*

M. Manin explique que des liaisons vélo sont compliquées à mettre en place au niveau de la vallée de Livet et Gavet par manque de place. D'autre part, un aménagement du type vélo route relève de la compétence du Conseil Général, le Symbhi ne s'occupe que d'aménager des sentiers pédestres au bord de la rivière.

Mme Daillot (cabinet Sinequanon') restitue la réflexion menée : des itinéraires de bouclage sont compliqués à trouver sur ce secteur du fait de la topographie (falaise à flanc de rivière en rive gauche sur Notre Dame de Mésage) ou incompatibles avec la présence de la route départementale 1091. Des contacts ont été pris avec le SIPAVAG. Des propositions sont encore possibles à ce stade.

10- *M Chautard aborde la problématique des Ruines de Séchillienne et évoque une proposition d'aménagement.*

M. Verdeil explique les derniers résultats des études menées par le Symbhi et propose de recevoir M. Chautard pour étudier sa proposition.

11- *M. Veyret conclut en rappelant que l'Avant Projet sera terminé à la fin de l'année 2010 et qu'un nouveau temps d'échanges sera organisé au moment de l'enquête publique à la mi 2011.*

**Clôture de la réunion publique vers 20 h 55.**